

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

La culture se vit ici

Recherche de partenaires des milieux de la création et de l'innovation pour
dynamiser des lieux patrimoniaux

Canada

Introduction	1
Utilisation du guide	2
Le programme	3
Vision de la CCN et mandat	3
Les propriétés	5
La maison Strutt – une maison emblématique de la modernité du milieu du siècle dernier, entourée d’arbres	5
La maison du 108, chemin Pine – un lieu inspiré par la nature dans la vallée du ruisseau Meech	10
La maison McConnell – un joyau patrimonial dans un corridor dynamique	14
Merci!	18
Prochaines étapes	18
Foire aux questions	19
À propos de la consultation	19
À propos des propriétés	19
À propos des demandes de manifestations d’intérêt	19
À propos du guide	19
Ennuis techniques	19

Introduction

Créer une région de la capitale inspirante pour la population canadienne s'inscrit dans le mandat de la Commission de la capitale nationale (CCN). Appuyer la conservation du patrimoine et l'essor culturel est d'ailleurs un élément important de ce mandat.

La CCN est à la fois la planificatrice et l'intendante des terrains fédéraux et autres propriétés de l'État dont elle assure la gestion, y compris de nombreux lieux patrimoniaux. Certaines de ces propriétés ont toutefois besoin d'investissements et de renouveau pour prendre un second souffle et enrichir la capitale.

Ce guide de discussion sert à dégager des idées d'utilisations, de projets et de partenariats inspirants et nouveaux pour ces trois propriétés du portefeuille de la CCN :

- la maison Strutt, une construction emblématique située au 1220, chemin de la Montagne, à Gatineau (dans le parc de la Gatineau);
- la maison du 108, chemin Pine, une ancienne maison de ferme charmante à Chelsea (aussi dans le parc);
- la maison McConnell, une maison de ferme patrimoniale sur une propriété pittoresque, au 1055, chemin d'Aylmer, à Gatineau.



De gauche à droite : la maison Strutt, la maison du 108, chemin Pine et la maison McConnell.

Ces endroits ont tout pour enrichir la région de la capitale et dire au monde que La culture se vit ici. Ils sont bien situés; débordent de potentiel pour accueillir un programme de résidence, d'animation ou autre, et leurs caractéristiques patrimoniales sont des atouts.

Chacune de ces propriétés patrimoniales présente la chance exceptionnelle d'héberger un nouveau programme et de devenir une destination ou un attrait. Comme toute bonne maison, chacune possède un cadre et un caractère uniques, mais a aussi des besoins distincts.

La CCN est très intéressée par la contribution des milieux de la création et de l'innovation de la région de la capitale nationale, ou d'ailleurs, pour façonner l'avenir de ces lieux patrimoniaux.

Utilisation du guide

L'objectif de la CCN consiste à demander aux milieux de la création et de l'innovation de formuler des idées et de manifester leur intérêt à propos des propriétés à animer.

Dans ce guide, elle présente le programme La culture de vit ici, ainsi que sa vision pour ces trois endroits. Elle vous invite à formuler des idées d'utilisations, de projets et de partenariats inspirants et nouveaux.

La CCN espère que vous le transmettez aux membres de votre organisation, de votre entreprise ou de votre réseau, et que vous tiendrez grâce à lui une discussion sur les projets qu'il serait possible de mettre en œuvre à ces endroits-là.

Le jeudi 31 mars 2022, participez à l'un de nos ateliers virtuels bilingues! Ce sera l'occasion de prendre part à un exercice de créativité et de tisser des liens.

Atelier 1 : le 31 mars 2022, de 9 h 30 à 11 h 30

[S'inscrire à l'atelier 1](#)

Atelier 2 : le 31 mars 2022, de 18 h à 20 h

[S'inscrire à l'atelier 2](#)

Questions ou commentaires : heritage-patrimoine@ncc-ccn.ca

Le programme

En 2021, la CCN lançait un programme pilote visant à transformer en résidence d'artiste la résidence Rochon, située au 138, rue St. Patrick, à Ottawa. La demande de manifestations d'intérêt qui en est issue a porté ses fruits et, cette année, la CCN a formé un partenariat avec la galerie SAW, un centre d'art autogéré, pour son programme d'artiste en résidence Labo nordique.

S'appuyant sur ce programme pilote et sur l'intérêt qu'ont manifesté diverses organisations, la CCN prévoit de lancer, en juin 2022, de nouvelles demandes de manifestations d'intérêt pour la maison Strutt, la maison du 108, chemin Pine et la maison McConnell.

Les propositions attendues pour ces maisons devraient satisfaire aux critères ci-après :

- conserver leur valeur patrimoniale;
- sensibiliser le public à leur importance;
- mettre en valeur la région de la capitale.

Chaque endroit a son caractère, ses priorités et ses conditions propres quant au type de partenariat envisageable. Il en est question dans les pages qui suivent.



La résidence Rochon, située au 138, rue St. Patrick, à Ottawa.

Vision de la CCN et mandat

Donner un second souffle à ces propriétés – la maison Strutt, la maison du 108, chemin Pine et la maison McConnell – s'inscrit également dans la vision que nourrit la CCN à l'égard de la région de la capitale, c'est-à-dire qu'elle soit « accueillante et riche de sens », « pittoresque et naturelle » et « dynamique et branchée ».

Les grandes orientations stratégiques d'« une culture et un patrimoine vivants », ci-après, sont tirées du *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*. Elles sont le moteur du programme La culture se vit ici.

- Protéger les édifices et les lieux patrimoniaux et les dynamiser en leur trouvant de nouvelles vocations qui respectent leur caractère, et qui sont compatibles avec les éléments patrimoniaux à préserver.
- Privilégier l'utilisation des terrains de la CCN pour la tenue d'activités culturelles nationales et appuyer la création artistique.
- Travailler avec des partenaires fédéraux pour ajouter et mettre en valeur des œuvres d'art de la plus grande qualité dans le domaine public de la capitale, à la fois en propre ou intégrées à d'autres projets d'aménagement.

- Soutenir la diversité des arts dans la capitale en autorisant l'utilisation des terrains de la CCN par des organisations à but non lucratif et des établissements d'enseignement pour la tenue d'activités temporaires.
- Favoriser une approche de collaboration régionale pour la planification de l'offre culturelle en partenariat avec les administrations municipales et les groupes communautaires.

Liens

[Communiqué de presse : Programme d'artiste en résidence Labo nordique de la galerie SAW](#)
[Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#)

ACCUEILLANTE ET RICHE DE SENS

- ✿ Maintenir les symboles inspirants et l'héritage significatif inhérents à l'identité canadienne et en créer de nouveaux
- ✿ Célébrer les valeurs et les réalisations canadiennes
- ✿ Accueillir les Canadiens, dans toute leur diversité, dans la région de la capitale en respectant sa localisation sur les terres ancestrales de la Nation algonquienne anishinabée

PITTORESQUE ET NATURELLE

- ✿ Protéger et mettre en valeur l'intégrité écologique et la beauté naturelle de la région de la capitale
- ✿ Maintenir les paysages naturels et culturels nordiques distinctifs de la région de la capitale et en créer de nouveaux
- ✿ Encourager de nouvelles façons d'animer les berges, les cours d'eau et les réseaux d'espaces verts de la capitale et d'y accéder

DYNAMIQUE ET BRANCHÉE

- ✿ Favoriser l'édification d'une région de la capitale attrayante, résiliente, accessible, concurrentielle sur le plan économique et où il fait bon vivre
- ✿ Promouvoir la mobilité durable et encourager le développement axé sur le transport collectif dans la région de la capitale
- ✿ Conserver et enrichir le patrimoine culturel grâce à l'excellence en design et à une intendance exemplaire

Buts tirés du Plan de la capitale du Canada, 2017 à 2067.

Les propriétés

La maison Strutt – une maison emblématique de la modernité du milieu du siècle dernier, entourée d'arbres

À propos de l'endroit

La maison Strutt était la résidence du célèbre architecte canadien James Strutt. C'est un édifice fédéral du patrimoine reconnu. La construction de ce prototype expérimental, qui a servi de modèle à d'autres maisons conçues par l'architecte, s'est échelonnée de 1955 à 1956. Perchée à flanc de colline, cette maison à deux niveaux est sise dans l'environnement sensible de l'escarpement d'Eardley.

S'inscrivant dans le mouvement architectural moderne et novateur de l'époque, la maison Strutt est conçue pour être en harmonie avec la nature.

Bien que nichée parmi les arbres, elle bénéficie de la chaleur du soleil, qui entre à profusion par la fenestration abondante, et d'une vue magnifique de la vallée à ses pieds. Elle était jadis une destination de prédilection pour la classe politique et les communautés du savoir, des arts et du design. Puisqu'on y accède par des escaliers abrupts, et en raison des paliers, cet endroit n'est pas universellement accessible.



De gauche à droite : vue du salon, vue extérieure de la maison Strutt, vue du soleil qui entre à profusion.

Contexte de planification

La vision et les orientations du parc de la Gatineau et de la maison sont énoncées dans le Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021. Selon ce plan, qui a fait l'objet de vastes consultations auprès des parties prenantes et du public, la maison Strutt est située dans l'« aire de conservation intégrale de la nature » de l'escarpement d'Eardley.

Le Plan directeur du parc de la Gatineau énonce des politiques spécifiques pour cette maison, notamment :

- Donner à la maison Strutt, un édifice fédéral du patrimoine reconnu situé dans l'escarpement d'Eardley, une vocation qui permet de la protéger.
 - exemples d'utilisations possibles : hébergement d'artistes ou de scientifiques en résidence et tenue d'ateliers d'architecture ou de design;
 - limite du nombre de personnes sur les lieux;
 - accessibilité ponctuelle de la maison (p. ex. pendant les Journées de la culture).

Liens

[Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021](#)

Vision

— Énoncé de vision

Le parc de la Gatineau est un milieu naturel exceptionnel au sein de la région de la capitale, un milieu qu'il faut protéger pour les générations actuelle et futures afin qu'elles bénéficient de sa précieuse contribution à la conservation de la nature, à la récréation en plein air et à la découverte de l'histoire et de la culture.

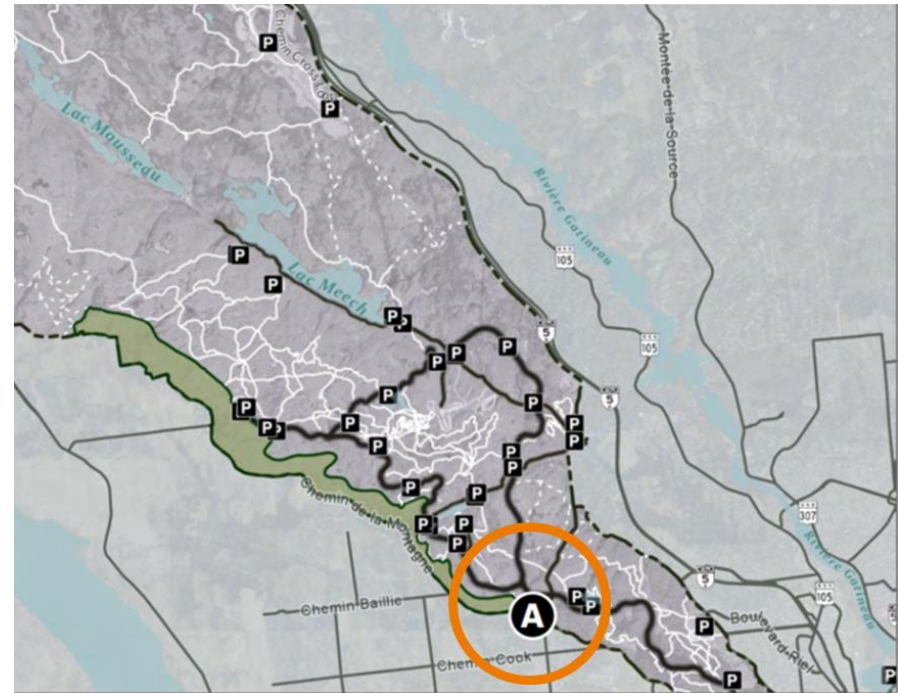
L'énoncé de vision du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Possibilités

Compte tenu du design unique de la maison Strutt et de son emplacement dans ce que le Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021 appelle une « aire de conservation intégrale de la nature », la préférence sera accordée à un usage résidentiel plutôt que largement public. Cette maison se prête donc à merveille à un programme d'artiste ou de scientifique en résidence, par exemple. La CCN espère signer un bail pluriannuel avec une organisation partenaire qui y tiendra un tel programme. Il pourrait être possible d'accorder l'accès au public de façon ponctuelle, mais l'intention ne serait pas que l'endroit devienne une destination pour de gros groupes.

Il serait plutôt envisageable de présenter au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau les travaux réalisés dans le cadre du programme.

De 2022 à 2024, la CCN réalisera la réhabilitation de la maison Strutt. Une fois ce projet terminé, la maison sera prête à accueillir ses occupants.



L'emplacement de la maison Strutt située dans le périmètre de l'« aire de conservation intégrale de la nature ».

Partenariat

L'objectif de la demande de manifestations d'intérêt consistera à trouver une organisation partenaire intéressée à gérer un programme de résidence à cet endroit, une fois que les travaux de réhabilitation seront terminés.

L'organisation partenaire signera un bail avec la CCN, et le loyer sera établi au taux du marché pour la propriété. Cela dit, la CCN pourrait réduire le loyer annuel en contrepartie d'une contribution en nature.

Contribution en nature

La CCN maintient un portefeuille locatif dans le but de préserver certains bâtiments importants et de contribuer au financement de l'intendance de la région de la capitale nationale. Une contribution en nature est un bien ou un service fourni par une organisation partenaire qui aide la CCN à s'acquitter de son mandat et qu'autrement, la société d'État devrait fournir en puisant à même ses ressources. Une contribution en nature procure une amélioration mesurable à ses terrains, à ses bâtiments ou à son intendance. Par exemple, pour le parc de la Gatineau, une contribution en nature pourrait être de la recherche scientifique appuyant la gestion du parc; la plantation d'arbres; la gestion d'espèces envahissantes; l'entretien des sentiers; la surveillance environnementale; la restauration d'autres bâtiments patrimoniaux; ou l'apport d'installations d'interprétation.

Pour avoir plus de contexte et d'inspiration, lire le détail des activités et des objectifs de la CCN pour le parc, dans le Plan directeur du parc de la Gatineau.

La CCN est ouverte à la suggestion d'autres ententes en plus de celles dont il est question précédemment.

Points de discussion

Compte tenu de la vision proposée qu'a la CCN pour cet endroit...

1. Si vous connaissez déjà un programme qui serait idéal pour la maison Strutt, veuillez le décrire :
2. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour gérer un programme existant à cet endroit? Ce pourrait être de plus de temps pour le peaufiner ou le faire connaître, par exemple; ou encore, de visiter les lieux pour s'en faire une idée ou acquérir une meilleure compréhension des possibilités de location et de partenariat.
3. Quelles autres idées auriez-vous pour la maison Strutt? Songez aux besoins dans votre milieu ou aux possibilités compatibles avec la vision présentée pour cet endroit.
4. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour que ces nouvelles idées deviennent réalité? Ce pourrait être de financement ou de plus de temps pour créer un programme, par exemple; ou encore, de trouver des partenaires du milieu ou d'évaluer plus en profondeur si le projet convient à l'organisation.
5. Quel genre de partenariat envisageriez-vous entre votre organisation et la CCN à la maison Strutt? Songez au rôle que vous ou votre organisation pourriez jouer dans le cadre d'un partenariat. Quel genre de partenariat vous intéresserait? De quoi auriez-vous besoin pour qu'un tel partenariat devienne réalité?

La maison du 108, chemin Pine – un lieu inspiré par la nature dans la vallée du ruisseau Meech

À propos de l'endroit

Cette jolie maison de ferme en brique rouge et ornée d'une vaste véranda est entourée de pins matures. Elle est inscrite au Registre du patrimoine culturel du Québec. La maison, construite en 1915 par la famille Cross, présente des détails architecturaux patrimoniaux à l'extérieur et à l'intérieur. Située à proximité de départs de sentiers utilisés pour des activités variées, cette propriété offre un accès privilégié à tout ce que le parc a à offrir. La maison a toutefois besoin d'importants travaux de réhabilitation.



Vue extérieure de la maison du 108, chemin Pine, à Chelsea.

Contexte de planification

La vision et les orientations du parc de la Gatineau et de la maison sont énoncées dans le Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021. Selon ce plan, qui a fait l'objet de vastes consultations auprès des parties prenantes et du public, la maison du 108, chemin Pine est située dans une « aire de conservation et d'expérience en plein air » du parc.

Le Plan directeur du parc de la Gatineau énonce des politiques spécifiques pour ce secteur et pour la vallée du ruisseau Meech, dont les suivantes :

- permettre de découvrir le patrimoine culturel du parc;
- offrir des activités récréatives en solo ou en groupe;
- mettre en valeur et interpréter les paysages culturels identifiés dans le Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau, y compris le paysage agricole de la vallée du ruisseau Meech;
- permettre l'hébergement touristique seulement dans les bâtiments existants ayant une valeur patrimoniale;
- offrir des options pour un lieu de rassemblement autochtone.

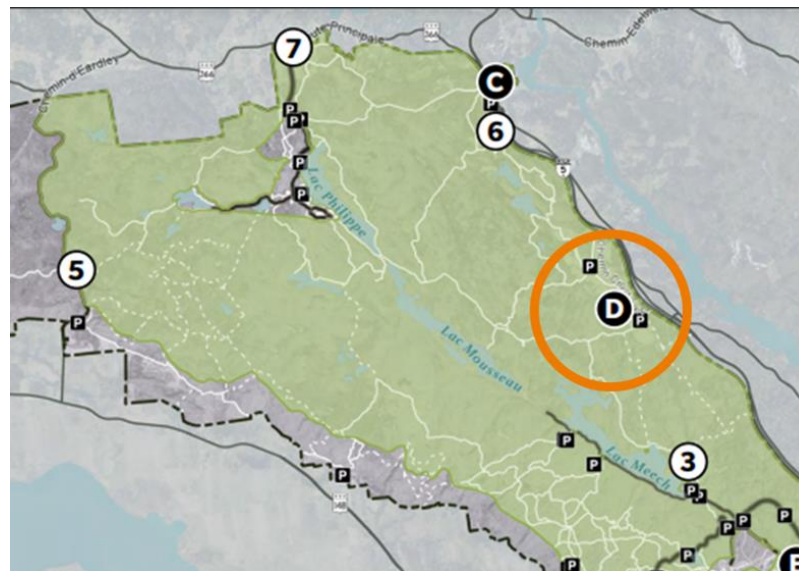
Selon le Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau de 2016, cet endroit est une ressource patrimoniale régionale de classe C.

Même s'il est indiqué dans ce plan que toutes les ressources culturelles sont précieuses, la CCN concentre ses activités de conservation et d'interprétation du patrimoine sur celles qui revêtent une importance pour le pays ou la capitale, et travaille avec des partenaires pour conserver les ressources culturelles d'importance régionale

Liens

[Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021](#)

[Plan du patrimoine culturel du parc de la Gatineau \(2016\)](#)



L'emplacement de la maison du 108, chemin Pine située dans le périmètre de l'« aire de conservation et d'expérience en plein air ».

Possibilités

Puisque cette propriété est située à proximité du stationnement P16 et du stationnement saisonnier P15, dans la vallée du ruisseau Meech, son emplacement procure un accès facile au réseau de sentiers et aux destinations récréatives populaires du parc de la Gatineau.

La maison du 108, chemin Pine déborde de potentiel et est située à un endroit où de nombreuses utilisations sont permises, notamment les suivantes :

- résidence;
- éducation ou interprétation;
- restauration;
- services offerts aux visiteurs tels que des lieux de repos, des aires de pique-nique et de l'hébergement;
- conservation et rehaussement du patrimoine bâti et des paysages patrimoniaux;
- activités et rassemblements.

Partenariat

La maison du 108, chemin Pine est située dans la magnifique vallée du ruisseau Meech. Contrairement à la maison Strutt, elle ne bénéficie d'aucun financement de la part de la CCN pour sa réhabilitation. Pour être entièrement restaurée, cette propriété a donc besoin d'investissements additionnels de la part d'organisations partenaires. Elle est actuellement vacante, et la finition intérieure en a été retirée afin d'exposer sa charpente et sa structure.

La CCN collaborera avec les organisations partenaires intéressées pour en venir à une entente qui reflète l'investissement privé dans la restauration de la maison, ce qui pourrait comprendre des compensations de loyer pour la durée d'un bail subséquent.

Dans sa demande de manifestations d'intérêt, la CCN sollicitera de la part d'organismes partenaires intéressés des propositions conceptuelles pour la réhabilitation et l'animation des lieux. Elle souhaite former un partenariat original susceptible de contribuer au plaisir de fréquenter le parc de la Gatineau.

La CCN est ouverte à la suggestion d'autres ententes en plus de celles dont il est question précédemment.

Points de discussion

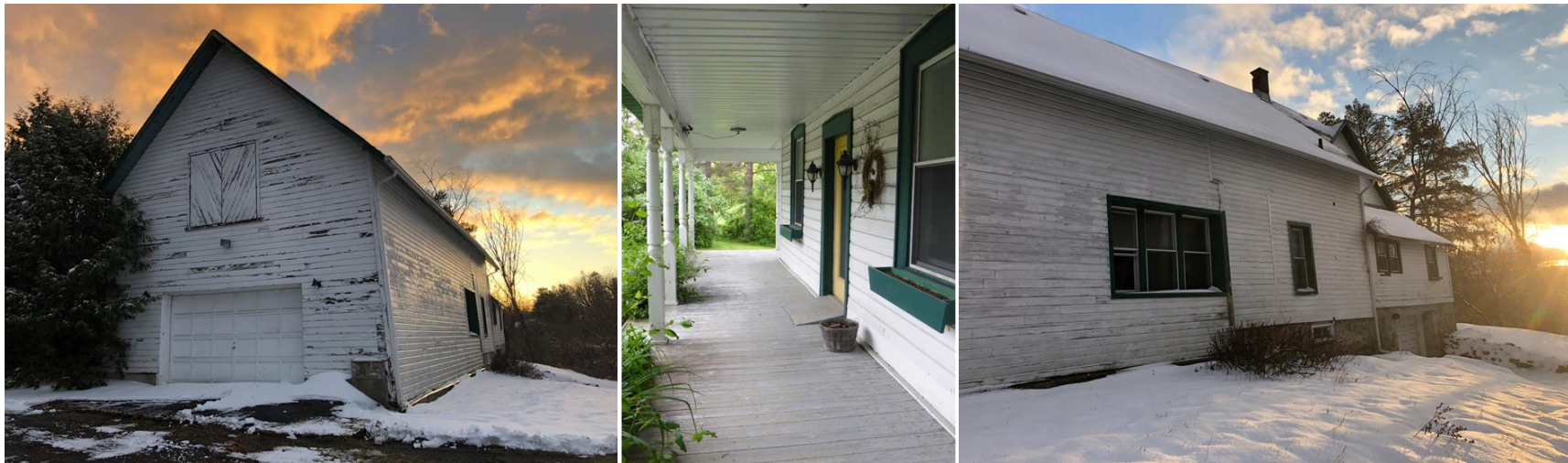
Compte tenu de la vision proposée qu'a la CCN pour cet endroit...

1. Si vous connaissez déjà un programme qui serait idéal pour la maison du 108, chemin Pine, veuillez le décrire :
2. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour gérer un programme existant à cet endroit? Ce pourrait être de plus de temps pour le peaufiner ou le faire connaître, par exemple; ou encore, de visiter les lieux pour s'en faire une idée ou acquérir une meilleure compréhension des possibilités de location et de partenariat.
3. Quelles autres idées auriez-vous pour la maison du 108, chemin Pine? Songez aux besoins dans votre milieu ou aux possibilités compatibles avec la vision présentée pour cet endroit.
4. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour que ces nouvelles idées deviennent réalité? Ce pourrait être de financement ou de plus de temps pour créer un programme, par exemple; ou encore, de trouver des partenaires du milieu ou d'évaluer plus en profondeur si le projet convient à l'organisation.
5. Quel genre de partenariat envisageriez-vous entre votre organisation et la CCN à la maison du 108, chemin Pine? Songez au rôle que vous ou votre organisation pourriez jouer dans le cadre d'un partenariat. Quel genre de partenariat vous intéresserait? De quoi auriez-vous besoin pour qu'un tel partenariat devienne réalité?

La maison McConnell – un joyau patrimonial dans un corridor dynamique

À propos de l'endroit

Cette maison de ferme datant du 19^e siècle est maintenant un édifice fédéral du patrimoine reconnu. Elle est sise bien en évidence, dans un cadre ouvert et pittoresque, entre le pont Champlain et le centre-ville d'Aylmer, à Gatineau. Cette modeste structure au parement en bois et au toit à deux versants comporte une grande véranda qui court sur toute la longueur de la façade avant. La grange attenante, une caractéristique rare pour une propriété agricole patrimoniale du Québec, offre beaucoup d'espace pour accueillir une variété d'activités intérieures. Son assez vaste terrain se prête aussi à des activités extérieures. La maison et la grange ont toutefois besoin d'importants travaux de réhabilitation.



Vue extérieure de la grange et la maison McConnell.

Contexte de planification

Le Plan des terrains urbains de la capitale (2015) s'applique aux terrains urbains qui s'étendent jusqu'à la Ceinture de verdure, en Ontario, et à ceux qui sont situés dans le périmètre d'urbanisation de Gatineau. Le parc de la Gatineau est exclu. Ce plan énonce les rôles principaux des terrains urbains de la capitale et les objectifs concrets établis pour chacun d'eux, notamment : « encourager la création de lieux significatifs et de grande qualité »; « soutenir le réseau d'espaces urbains verts et bleus de la capitale »; et « contribuer à l'édification d'une région de la capitale agréable ». Sont liés à ces rôles deux buts qui revêtent un intérêt particulier pour la maison McConnell :

- améliorer, préserver et enrichir le patrimoine culturel de la capitale;
- protéger et rehausser les paysages pittoresques de la capitale.

La maison McConnell est située dans le réseau d'espaces verts de la capitale, où la priorité est accordée à l'intendance environnementale et aux terrains visés par l'affectation du sol « Espace vert urbain de la capitale ». L'intendance de la maison McConnell offre des possibilités de loisirs passifs assortis d'une infrastructure formelle peu intensive.

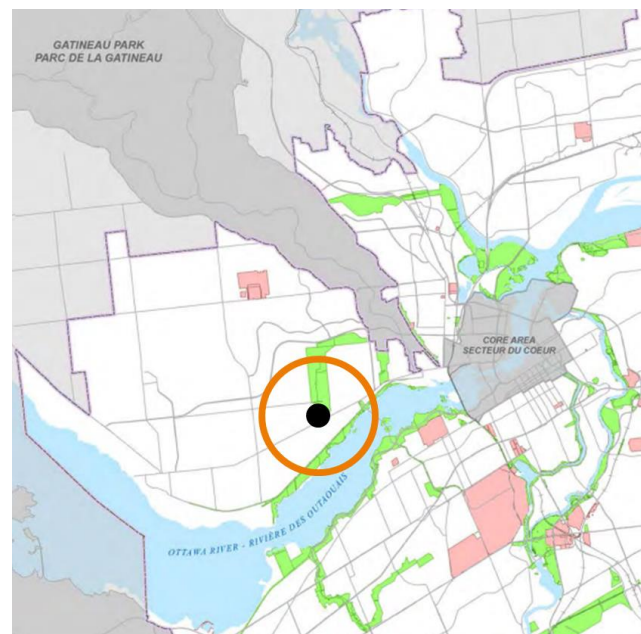
Les énoncés de politiques des espaces verts urbains de la capitale s'appliquant particulièrement à la maison McConnell comprennent les suivants :

- appuyer l'« expérience de la capitale » en y organisant des activités publiques de faible envergure;
- préserver la polyvalence générale des lieux;

- promouvoir l'« expérience de la capitale » par la découverte du patrimoine bâti et des paysages culturels;
- offrir des endroits où se divertir et exercer diverses activités;
- accorder la priorité aux nouveaux lieux d'animation et aux nouveaux services, là où une infrastructure de soutien existe déjà;
- déterminer les lieux d'animation s'intégrant au réseau existant de sentiers.

Liens

[Plan des terrains urbains de la capitale \(2015\)](#)



L'emplacement de la maison McConnell située dans le périmètre des terrains urbains de la capitale.

Possibilités

La maison McConnell est située dans un cadre ouvert et pittoresque unique, qui contraste magnifiquement avec l'arrière-plan urbain. Cet emplacement l'avantage sur les plans de la visibilité, de l'accessibilité et de l'accès au transport en commun (auquel des améliorations sont prévues dans les années qui viennent). La taille du terrain et du stationnement offre aussi de nombreuses possibilités pour la tenue de programmes variés.

Le Plan des terrains urbains autorise une variété d'utilisations, dont les suivantes :

- éducation ou interprétation;
- restauration;
- services tels que des lieux de repos et des aires de pique-nique;
- conservation et rehaussement du patrimoine bâti et des paysages patrimoniaux;
- activités et rassemblements;
- ...et plus encore.

Idéalement, ces utilisations contribueront à animer la capitale et à divertir le public, prévoiront un accès généralement ouvert au public et respecteront le caractère patrimonial et panoramique des lieux.

Partenariat

Comme c'est le cas pour la maison du 108, chemin Pine, la maison McConnell ne bénéficie d'aucun financement de la part de la CCN pour sa réhabilitation. Le bâtiment est vacant, et la finition intérieure en a été retirée afin d'exposer sa charpente et sa structure. Son emplacement le long d'une voie de transport principale entre l'est et l'ouest de Gatineau est excellent pour la tenue d'une activité commerciale.

Dans sa demande de manifestations d'intérêt, la CCN sollicitera des propositions combinant la réhabilitation et l'animation des lieux. Elle collaborera avec les organisations partenaires intéressées pour en venir à une entente qui reflète l'investissement privé dans la restauration de la maison, ce qui pourrait comprendre des compensations de loyer pour la durée d'un bail subséquent.

La CCN est ouverte à la suggestion d'autres ententes en plus de celles dont il est question précédemment.

Points de discussion

Compte tenu de la vision proposée qu'a la CCN pour cet endroit...

1. Si vous connaissez déjà un programme qui serait idéal pour la maison McConnell, veuillez le décrire :
2. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour gérer un programme existant à cet endroit? Ce pourrait être de plus de temps pour le peaufiner ou le faire connaître, par exemple; ou encore, de visiter les lieux pour s'en faire une idée ou acquérir une meilleure compréhension des possibilités de location et de partenariat.
3. Quelles autres idées auriez-vous pour la maison McConnell? Songez aux besoins dans votre milieu ou aux possibilités compatibles avec la vision présentée pour cet endroit.
4. De quoi aurait besoin votre organisation, ou d'autres organisations, pour que ces nouvelles idées deviennent réalité? Ce pourrait être de financement ou de plus de temps pour créer un programme, par exemple; ou encore, de trouver des partenaires du milieu ou d'évaluer plus en profondeur si le projet convient à l'organisation.
5. Quel genre de partenariat envisageriez-vous entre votre organisation et la CCN à la maison McConnell? Songez au rôle que vous ou votre organisation pourriez jouer dans le cadre d'un partenariat. Quel genre de partenariat vous intéresserait? De quoi auriez-vous besoin pour qu'un tel partenariat devienne réalité?

Merci!

Nous espérons que ce guide vous aura permis d'en savoir plus sur le programme La culture se vit ici et de dégager des idées d'utilisations, de projets et de partenariats inspirants pour les trois propriétés ciblées : la maison Strutt, la maison du 108, chemin Pine et la maison McConnell.

Vous vient-il en tête des idées ou des observations à propos de ce qui n'aurait pas été dit dans ce guide? Dites-le-nous!

Questions ou commentaires : heritage-patrimoine@ncc-ccn.ca

Prochaines étapes

Un rapport de consultation sera publié sur le site Web de la CCN une fois que la consultation sera terminée. Les commentaires formulés dans le cadre de l'atelier aideront la CCN à peaufiner les possibilités de partenariats ainsi que la vocation, les priorités et les avenues relatives aux trois maisons.

Nous vous remercions de contribuer à ce nouveau programme passionnant.

Foire aux questions

À propos de la consultation

Comment puis-je participer au processus?

- En participant à l'un des ateliers le 31 mars 2022, de 9 h 30 à 11 h 30 ou de 18 h à 20 h
- En envoyant vos questions et commentaires à heritage-patrimoine@ncc-ccn.ca.

À propos des propriétés

Sera-t-il possible de visiter les propriétés?

Il sera possible d'organiser une visite sur rendez-vous, selon l'état des lieux. Toute visite sera soumise aux directives de santé publique et aux consignes des autorités locales. Pour visiter une propriété, veuillez communiquer avec la CCN.

À propos des demandes de manifestations d'intérêt

Peut-on m'aviser lorsque les demandes de manifestations d'intérêt seront publiées?

Pour recevoir un avis lorsque les demandes de manifestations d'intérêt seront publiées, veuillez envoyer vos coordonnées à heritage-patrimoine@ncc-ccn.ca.

Quand les demandes de manifestations d'intérêt seront-elles publiées?

La CCN publiera les demandes de manifestations d'intérêt pour les trois sites en juin 2022.

À propos du guide

À quoi sert ce guide de discussion?

Ce guide sert à vous renseigner sur le programme La culture se vit ici et sur la vision proposée par la CCN pour les trois endroits ciblés. Il contient des questions pour vous aider à dégager des idées d'utilisations, de projets et de partenariats inspirants et nouveaux pour ces propriétés.

Ce guide peut aussi servir à encadrer les discussions que vous pourriez avoir avec les membres de votre organisation, de votre entreprise ou de votre réseau.

Dois-je soumettre mes commentaires à l'avance pour participer à l'atelier?

Les commentaires seront essentiellement recueillis au cours de l'atelier. Cependant, la CCN est ouverte à recevoir jusqu'au 11 avril 2022 des commentaires sur la vision qu'elle propose. L'adresse pour envoyer des questions et des commentaires est heritage-patrimoine@ncc-ccn.ca.

Ennuis techniques

Le lien pour s'inscrire ne fonctionne pas. Comment puis-je m'inscrire à l'atelier?

Si vous avez du mal à vous inscrire au moyen du formulaire en ligne, ou à nous envoyer le formulaire, veuillez le signaler en écrivant à info@ncc-ccn.ca ou en composant le 613-239-5000.